

Privas le 26 janvier 2022



**Déclaration préalable au
CT Emplois du 26 janvier 2022
en deuxième convocation**

Madame Présidente,

Le rapport d'Oxfam du 17 janvier « [Dans le monde d'après, les riches font sécession](#) », confirme les constats portés par Solidaires Finances Publiques. En effet, ce rapport est à son tour édifiant à plus d'un titre, tant la pandémie actuelle a fait exploser les inégalités déjà existantes.

En 19 mois de pandémie, les chiffres sont sans appel :

- La fortune des milliardaires dans le monde a plus augmenté en 19 mois de pandémie qu'au cours de la dernière décennie.
- Depuis le début de la crise sanitaire, le petit monde des milliardaires se régénère dans l'opacité et l'injustice les plus totales et les 10 hommes les plus riches du monde ont doublé leur fortune tandis que 160 millions de personnes sont tombées dans la pauvreté.
- Avec les 236 milliards supplémentaires engrangés en 19 mois par les milliardaires français, on pourrait quadrupler le budget de l'hôpital public ou distribuer un chèque de 3 500 euros à chaque Français·e.
- Les 5 premières fortunes de France ont doublé leur richesse depuis le début de la pandémie. Elles possèdent à elles seules autant que les 40% les plus pauvres en France.

Ces résultats ne sont pas que conjoncturels, ils sont surtout le fruit des politiques libérales qui gouvernent le monde. Ils sont le fait de choix politiques et économiques faits pour l'intérêt d'une minorité. En France la politique du « quoi qu'il en coûte » s'est inscrite, sous le prétexte de préserver l'économie nationale, dans la droite ligne des visées libérales. Ainsi, l'argent public versé sans aucune contrepartie fiscale, sociale ou environnementale a permis l'enrichissement indécent d'une toute petite frange de la population. C'est aussi le résultat des politiques fiscales régressives depuis des décennies. En baissant toujours plus l'impôt des plus riches et des multinationales, ces derniers se sont enrichis sur le dos de notre modèle social.

[Ce dernier rapport d'Oxfam](#) confirme si besoin était que les choix opérés, en particulier celui du « moins d'impôt » ne répond en rien aux urgences sanitaires, économiques, sociales et environnementales, bien au contraire. De plus, la fin de l'ISF remplacé par l'IFI et le prélèvement forfaitaire unique sur les revenus financiers a largement privilégié les plus riches

des plus riches. Aussi, la taxation du patrimoine notamment mobilier doit être envisagé tout comme une harmonisation fiscale vers le haut entre les États. L'impôt mondial de 15 % sur les bénéficiaires pour les multinationales, validé par le G20, peut être analysé comme une 1ère étape, mais il est loin d'être suffisant et n'augure en rien la fin des paradis fiscaux. Aussi, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales demeure capitale. Mais pour cela, il faut des moyens et une volonté politique d'agir pour plus de justice fiscale et sociale ! Plus que jamais, la grande réforme fiscale que Solidaires Finances Publiques réclame pour plus de justice fiscale et sociale est d'actualité pour parvenir à une fiscalité moins complexe et plus progressive.

Ce rapport nous montre également que les mécanismes de création de richesses existent bel et bien et que la dette publique n'est qu'un prétexte pour ne pas renforcer, développer les services publics, encore moins augmenter comme il se doit les fonctionnaires. Ce sont là aussi des choix politiques. Face à cela, il est urgent de ne rien lâcher sur nos combats pour plus de justice fiscale et sociale et d'exiger notre dû. C'est dans ce sens que Solidaires Finances Publiques s'inscrit dans la journée de grève et de manifestations du 27 janvier et appelle l'ensemble des agents et agents des Finances Publiques à s'inscrire massivement dans cette journée .

Madame la Présidente,

Comme à chaque début de nouvelle année, les vœux sont monnaie courante. Il y a les vœux sincères qui viennent du cœur et ceux qui ne sont, au final, qu'un exercice de pure communication. C'est, sans surprise, cette deuxième option qu'a choisi, une nouvelle fois, notre Directeur Général.

Pour nous amadouer, il a commencé par nous féliciter et nous rappeler le travail exceptionnel que nous avons toutes et tous accompli. En reprenant à son compte les beaux mots de certains de nos dirigeants politiques depuis le début de cette crise sanitaire, en indiquant que les agents et agents de la DGFIP ont été et sont indispensables. Mieux, sans nous, la crise aurait été pire et une fois encore nous avons su nous adapter.

Nous ne pouvons qu'être d'accord avec ce constat. Les remerciements ne suffisent plus. Nous ne pouvons que juger sur les actes :

- Plus de 40 000 suppressions d'emploi depuis 2002 et encore 1 600 cette année. Pour l'Ardèche, cela se traduit par plus de 100 suppressions d'emploi depuis 2011, année de la fusion DGI/DGCP .

Nous dénonçons depuis des années les restructurations qui n'ont d'autre but que de permettre de nouvelles suppressions d'emplois. Nous en avons encore la preuve, cette année, avec la suppression d'un poste de cadre B au Pôle Unifié de Contrôle (PUC), créé au 1^{er} janvier 2021 et qui avait déjà subi lors de sa création, une suppression de poste de cadre A. Mieux depuis 2012 ce ne sont pas moins de 7 postes qui ont été supprimés en PCE, FI, PCRCP ou PUC Comme nous l'avons répété à maintes reprises, le « Delaware Ardéchois » a encore de beaux jours devant lui.

- 1 000 embauches de contractuels en 2022 soit presque 25% du volume de recrutement, contractuels qui n'ont pas les mêmes droits que les titulaires en matière de rémunération, de formation, de garanties, ce qui a pour conséquence le gel de certains postes pour les agents titulaires.

- Le gel du point d'indice depuis 2010 se traduit par une perte conséquente au niveau des salaires des agents et agentes.

Les extraits ci-après issus de la calculette Solidaires Finances Publiques :

(<https://solidairesfinancespubliques.org/vie-des-agents/carriere/remuneration/4596-campagne-exigeons-notre-du-c-est-parti.html#g-mainbar>).

en témoignent.

	Indice majoré	Traitement indiciaire brut	Traitement compensé de l'inflation	Perte sur le traitement brut mensuel	Perte sur le traitement brut annuel
C - AAP 2ème classe échelon 2	343	1607,30	2060,56	453,26	5439,10
C - AAP 1ère classe échelon 10	473	2216,48	2841,52	625,05	7500,56
B - Contrôleur 2ème classe échelon 1	343	1607,30	2060,56	453,26	5439,10
B - Contrôleur Principal échelon 11	587	2750,68	3526,37	775,69	9308,31
A – Inspecteur échelon 1	390	1827,54	2342,91	515,37	6184,40
A – Inspecteur échelon 11	673	3153,68	4043,02	889,34	10672,05
A+ - I Div hors classe échelon ES	821	3847,21	4932,12	1084,91	13018,95
A+ - Inspecteur Principal échelon 10	821	3847,21	4932,12	1084,91	13018,95
A+ - Admin des FP Adjoint échelon ES	890	4170,54	5346,63	1176,09	14113,11
A++ - Admin des FP échelon 5	1067	4999,96	5409,95	1409,99	16919,87

À ces destructions d'emplois, et à ces pertes de pouvoir d'achat s'ajoutent des réorganisations dans toutes les « directions », des externalisations de missions et fermetures de services publics, qui déstabilisent durablement les collectifs de travail et génèrent troubles psychosociaux, mal être et souffrance au travail...

Ce sera donc bien avec moins d'effectifs, beaucoup moins de sachants et beaucoup plus d'apprenants que nous devons assurer nos missions, dans des services déjà asphyxiés par le manque de personnels et par des charges en constante augmentation.

Nous rappelons que nous avons demandé, avec la crise COVID, outre son abandon, à minima un gel du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) et de la démétropolisation. Les faits nous donnent malheureusement raison, comme en témoigne la situation catastrophique des SGC d'Aubenas et d'Annonay, du SPFE, du SIE et du SIP nouvellement fusionnés.

A tout cela, se rajoute le télétravail à marche forcée pour certains agents alors que d'autres ne peuvent en bénéficier à la hauteur de ce qu'ils souhaiteraient.

Pour toutes ces raisons, il est important de se mobiliser massivement pour marquer notre opposition à la désintégration de notre Administration. Il n'est jamais trop tard ; Aussi, nous vous appelons à rejoindre notre mouvement.

Vous comprendrez donc, Madame la Présidente, que pour matérialiser notre opposition aux suppressions d'emplois prévues pour 2022, nous ne saurions participer à ce simulacre de démocratie sociale.

Les représentants de Solidaires Finances Publiques 07

Frédéric VIDALENCHE	SIE PRIVAS Antenne LE TEIL
Joël MOUNIER	SIE TOURNON
Carine ROYAU	SIE PRIVAS Antenne AUBENAS
Sébastien BARRET	DDFIP
Nadia VOLLE	SIP AUBENAS
Nathalie DUMAS	SPFE